SARL ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
Parc d'Activités L'AGORA / Bât. A5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE
Tél : 04 92 72 65 70 – Fax : 04 92 72 75 50
Mob : 06 83 58 23 32
e-mail : info@agenda04.com

MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BÂTI

Dossier N° 2018-06-0555 #A

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante Listes A & B

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse :	**TRIBUNAL DE COMMERCE** **Rue des Tanneurs** **04100 MANOSQUE**
Référence cadastrale :	**BR n°395**
Lot(s) de copropriété :	**Sans objet** N° étage : **Sans objet**
Nature de l'immeuble :	**ERP**
Étendue de la prestation :	**Immeuble complet**
Destination des locaux :	**Etablissement recevant du Public**
Date permis de construire :	**Non communiquée**

DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

Propriétaire : **MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BÂTI – 1059 Zone St Maurice 04100 MANOSQUE**

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Qualité du donneur d'ordre :

Identification :

DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE

Opérateur de repérage :	**Reynald POSTEC** Certification n°CPDI1419 I.CERT Sans mention ☒ Avec mention Formation à la prévention des risques liés à l'amiante conformément à l'arrêté du 23 février 2012
Cabinet de diagnostics :	**SARL ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES** **Parc d'Activités L'AGORA / Bât. A5 Chemin des Champs de Pruniers – 04100 MANOSQUE** N° SIRET : **SARL au Capital de 165000 € - SIRET n° 44362277400026 - n° Gestion 2002B99 - APE n° 7112B**
Compagnie d'assurance :	**ALLIANZ I.A.R.D** N° de police : **49366477** Validité : **01/01/2018 au 31/12/2018**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par l'organisme certificateur mentionné sous le nom de l'opérateur de repérage concerné.

REALISATION DE LA MISSION

N° de dossier :	**2018-06-0555 #A**
Ordre de mission du :	**27/04/2018** L'attestation requise par l'article R271-3 du CCH, reproduite en annexe, a été transmise au donneur d'ordre préalablement à la conclusion du contrat de prestation de service.
Accompagnateur(s) :	**Mme PINEAU**
Document(s) fourni(s) :	**DTA QUALICONSULT 30/05/2018**
Moyens mis à disposition :	**Aucun**
Laboratoire(s) d'analyses :	**ITGA – Arteparc, Bât E - Route de la Côte d'Azur CS 30012 – 13590 MEYREUIL – Accréditation n°1-1029**
Commentaires :	**Néant**

CADRE REGLEMENTAIRE

- Articles L1334-12-1 à L1334-16, R1334-20, R1334-21, R1334-23 à R1334-29-3 et R1334-29-7 du Code de la Santé Publique
- Arrêté du 12 décembre 2012 modifié relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- Arrêté du 12 décembre 2012 modifié relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage

Nota : L'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

LIMITES DU DOMAINE D'APPLICATION DU REPERAGE

Ce repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés dans l'immeuble bâti et susceptibles de libérer des fibres d'amiante en cas d'agression mécanique résultant de l'usage des locaux (chocs et frottements) ou générée à l'occasion d'opérations d'entretien et de maintenance. Il est basé sur les listes A et B de matériaux et produits mentionnés à l'Annexe 13-9 du Code de la Santé Publique et ne concerne pas les équipements et matériels (chaudières, par exemple).

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant. Ce repérage visuel et non destructif ne peut se substituer à un repérage avant réalisation de travaux ou avant démolition.

CONCLUSION

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport,
il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Récapitulatif des matériaux et produits contenant de l'amiante

Le tableau ci-dessous récapitule les composants de la construction où il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante. La liste et la localisation de tous les matériaux et produits repérés sont détaillées dans la suite du document.

ÉLEMENT DE CONSTRUCTION N°	DESIGNATION	Localisation	Méthode	(1)	Photo
Conduits, canalisations et équipements					
21	Plancher haut Conduit d'aération n° 1 Fibres-ciment	Sous sol Local chaufferie	Après analyse	EP	
22	Plancher haut Conduit d'aération n° 1 Fibres-ciment	Sous sol Local chaufferie	Après analyse	EP	
23	Plancher haut Conduit d'aération n° 1 Fibres-ciment	Sous sol Local chaufferie	Après analyse	EP	

(1) Cette colonne indique les obligations réglementaires et recommandations de gestion liées à l'état de conservation de chaque matériau ou produit

EP : Évaluation périodique (arrêté du 12/12/2012)

AC1 : Action corrective de 1er niveau (arrêté du 12/12/2012)

AC2 : Action corrective de 2nd niveau (arrêté du 12/12/2012)

EVP : Évaluation périodique dans un délai maximal de trois ans (article R1334-27 du Code de la Santé Publique)

SNE : Surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'air (article R1334-27 du Code de la Santé Publique)

TCR : Travaux de confinement ou retrait dans un délai maximal de trois ans (article R1334-27 du Code de la Santé Publique)

Locaux ou parties de locaux non visités

LOCALISATION	Justification	Photo
Sous sol et étages Trémie Ascenseur	Impossibilité technique de visiter ce volume.	

Avertissement : pour satisfaire aux obligations réglementaires, il y a lieu de réaliser des investigations complémentaires afin que tous les locaux concernés par la présente mission soient entièrement visités.

Composants ou parties de composants qui n'ont pu être inspectés

LOCALISATION	Justification	Photo
1er étage Terrasse – étanchéité	Impossibilité technique de réaliser un prélèvement sans dégradation pouvant altérer la fonctionnalité de cet élément.	

Avertissement : pour satisfaire aux obligations réglementaires, il y a lieu de réaliser des investigations complémentaires afin que tous les composants concernés par la présente mission soient entièrement inspectés.

DATES DE VISITE ET D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

Visite effectuée le **08/06/2018**

Rapport rédigé à **MANOSQUE**, le **09/06/2018**

Opérateur de repérage : **Reynald POSTEC**

Durée de validité : **Non définie par la réglementation**

Signature de l'opérateur de repérage

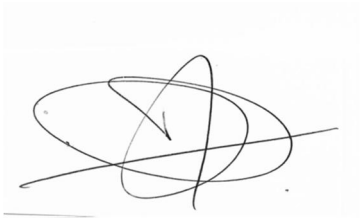

Cachet de l'entreprise

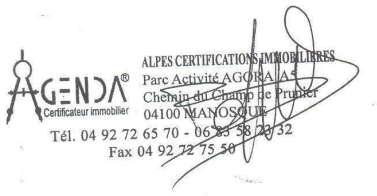

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

Ce repérage, basé sur les listes A et B de matériaux et produits mentionnés à l'Annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, peut être utilisé pour la vente du bien, la constitution et la mise à jour du dossier technique amiante (DTA) et du dossier amiante parties privatives (DA-PP).

Attention ! Avant tous travaux ou démolition, ce repérage doit être complété : contactez-nous pour plus d'informations.

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage

Il s'agit de la liste réglementaire de matériaux et produits devant être inspectés. Il ne s'agit pas des matériaux et produits effectivement repérés. Si de tels composants amiantés ont été repérés, ils figurent ci-après au chapitre « Résultats détaillés du repérage ».

ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE : LISTE A

Composant à sonder ou à vérifier
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE : LISTE B

Composant de la construction	Partie du composant
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux de cloisons
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...)	Conduits, enveloppes de calorifuges
Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage
Portes coupe-feu	Joints (tresses, bandes)
Vide-ordures	Conduits
4. Éléments extérieurs	
Toitures	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux
Bardages et façades légères	Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment)

Conduits en toiture et façade	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée

Modes opératoires

Nous tenons à votre disposition nos modes opératoires pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Conditions d'inaccessibilité

Les éléments cachés (plafonds, murs, sols, …) par du mobilier, des revêtements de décoration de type synthétique, panneaux, matériaux isolants, cloisons ou tous autres matériaux pouvant masquer des matériaux ou produits contenant de l'amiante, ne peuvent être examinés par manque d'accessibilité.

Les parties d'ouvrage, éléments en amiante inclus dans la structure du bâtiment ainsi que les éléments coffrés ne peuvent être contrôlés, notre mission n'autorisant pas de démontage ou de destruction.

Les prélèvements nécessaires au repérage et entraînant une dégradation des matériaux sont réalisés sous la responsabilité du maître d'ouvrage. Les prélèvements concernant les matériaux ayant une fonction de sécurité (éléments coupe-feu, clapets, joints, …) ne sont réalisés que s'ils n'entraînent aucune modification de l'efficacité de leur fonction de sécurité.

Constatations diverses

Néant

RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Légende des colonnes des tableaux de matériaux et produits repérés

CARACTERISTIQUE	Identifiant	Commentaire
Élément de construction	N°	Numéro de l'élément de construction permettant de faire le lien entre sa description courante et sa description réglementaire
	Désignation	Description courante de l'élément de construction
	Composant / Partie du composant	Description selon le programme de repérage réglementaire (cf. 'Conditions de réalisation du repérage')
Sondages et prélèvements	⊗	Prélèvement (P001 : référence du prélèvement) Si le pictogramme est rouge, alors le matériau est amianté
	⊙	Sondage : le recensement des sondages n'a pas vocation à être exhaustif D001 : référence de la décision opérateur ZSO : zone de similitude d'ouvrage (se réfère à un prélèvement sur un matériau ou produit de même nature) Si le pictogramme est rouge, alors le matériau est amianté
	a	Présence d'amiante
	?	Prélèvement en attente de résultat d'analyse
		Les matériaux et produits dont la référence de prélèvement est identique sont de même nature et possèdent les mêmes caractéristiques techniques : quand 'Prélèvement'/'Nombre' = 0 (cf. 'Matériaux ou produits …'), c'est qu'un sondage a été réalisé pour s'assurer de ces similitudes
	ZH	Zone homogène : partie d'un immeuble bâti présentant des similitudes sur le type de matériau ou produit, la présence d'une protection, l'état de dégradation, l'exposition à la circulation d'air et aux chocs et vibrations, l'usage des locaux
Paroi	A, B, …, Z	Murs : le mur A est le mur d'entrée dans la pièce, les lettres suivantes sont affectées aux autres murs en fonction du sens des aiguilles d'une montre
	SO	Sol
	PL	Plafond
État de conservation (EC)	1, 2 ou 3	Classification des flocages, calorifugeages et faux plafonds (arrêté du 12/12/2012) : le cas échéant, voir en annexe les grilles d'évaluation
Justification		Indication des éléments qui ont permis de conclure à la présence ou à l'absence d'amiante
Préconisations / Recommandations de gestion	EP	Évaluation périodique (arrêté du 12/12/2012)
	AC1	Action corrective de 1er niveau (arrêté du 12/12/2012)
	AC2	Action corrective de 2nd niveau (arrêté du 12/12/2012)

CARACTERISTIQUE	Identifiant	Commentaire
Obligations réglementaires	EVP	Évaluation périodique dans un délai maximal de trois ans (article R1334-27 du Code de la Santé Publique)
	SNE	Surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'air (article R1334-27 du Code de la Santé Publique)
	TCR	Travaux de confinement ou de retrait dans un délai maximal de trois ans (article R1334-27 du Code de la Santé Publique)

Locaux visités & matériaux et produits repérés

Les (éventuelles) lignes d'éléments de construction en gras (avec pictogrammes 'a' et prélèvements/sondages en rouge) correspondent à des matériaux ou produits contenant de l'amiante, dont on trouvera le détail dans les rubriques suivantes. Les autres lignes d'éléments de construction correspondent à des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante, dont on trouvera le détail dans les rubriques suivantes, ou n'entrant pas dans le cadre de cette mission.

LOCAL	Élément de construction			Sondages et prélèvements
	N°	Désignation	Photo	
Sous sol Zone de parking	1	Porte Métal		
	2	Sol Dalle béton		
	3	Pilier Béton armé		
	4	Plancher haut Dalle béton		
	5	Parois murales Béton banché		
	6	Parois murales Parpaing creux		
Sous sol Dégagement	8	Sol Dalle béton		
	9	Pilier Béton armé		
	10	Plancher haut Dalle béton		
	11	Parois murales Béton banché		
	12	Parois murales Parpaing creux		
	13	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
	45	Calorifugeage Mousse noire		
Sous sol Local chaufferie	14	Porte Bois peinture		
	15	Sol Dalle béton		
	16	Pilier Béton armé		
	17	Plancher haut Dalle béton		
	18	Parois murales Béton banché		
	19	Conduit de fluides Métal		
	20	Calorifugeage Mousse		**P002** ⊗
	21	**Plancher haut Conduit d'aération n° 1 Fibres-ciment**		**P001** ⊗ a
	22	**Plancher haut Conduit d'aération n° 2 Fibres-ciment**		**ZSO P001** ⊙ a
	23	**Plancher haut Conduit d'aération n° 3 Fibres-ciment**		**ZSO P001** ⊙ a
	24	Parois murales Enduit plâtre peinture		**P003** ⊗
Sous sol Locaux (2) Archives de Manosque et TGI	25	Sol Dalle béton		
	26	Pilier Béton armé		
	27	Plancher haut Dalle béton		
	28	Parois murales Béton banché		
	29	Parois murales Parpaing creux		

LOCAL	Élément de construction			Sondages et prélèvements
	N°	Désignation	Photo	
	31	Porte entrée Bois		
Sous sol placard technique	32	Porte entrée Bois		
	33	Sol Dalle béton		
	34	Pilier Béton armé		
	35	Plancher haut Dalle béton		
	36	Parois murales Béton banché		
	37	Parois murales Parpaing creux		
	38	Parois murales Enduit projeté plâtre		P004 ⊗
	39	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
Sous sol Cage d'escalier intérieure	40	Porte Bois		
	41	Escaliers Béton armé		
	42	Parois murales Enduit plâtre		
	43	Plancher bas Dalle béton		
	44	Plancher haut Enduit plâtre		
Sous sol placard technique (3 placards)	46	Porte entrée Bois		
	47	Sol Dalle béton		
	49	Plancher haut Dalle béton		
	50	Parois murales Béton banché		
	51	Parois murales Carreaux de plâtre		
	52	Parois murales Enduit projeté plâtre		ZSO P004 ⊙
	53	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
	54	Calorifugeage Mousse noire		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Hall d'entrée	77	Porte entrée Bois		
	78	Sol Carrelage		
	79	Plinthes Faïence		
	80	Parois murales Enduit plâtre, crépi		
	81	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aliminium		P005 ⊗
	82	Plancher haut Dalle béton		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Toilettes wc	83	Porte entrée Bois		
	84	Sol Carrelage		
	85	Plinthes Faïence		
	86	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	87	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aliminium		
	88	Plancher haut Dalle béton		
	89	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Salle de bains	90	Porte entrée Bois		
	91	Sol Carrelage		
	92	Plinthes Faïence		
	93	Parois murales Enduit plâtre peinture		

LOCAL	Élément de construction			Sondages et prélèvements
	N°	Désignation	Photo	
	94	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aliminium		
	95	Plancher haut Dalle béton		
	96	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
	97	Parois murales Faïence		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Cuisine	98	Porte entrée Bois		
	99	Sol Carrelage		
	100	Plinthes Faïence		
	101	Parois murales Enduit plâtre papier peint		
	102	Parois murales Faïence		
	103	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	104	Plancher haut Dalle béton		
	105	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
	114	Menuiseries Aluminium		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Séjour Salon	106	Porte entrée Bois		
	107	Sol Carrelage		
	108	Plinthes Faïence		
	109	Parois murales Enduit plâtre papier peint		
	111	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	112	Plancher haut Dalle béton		
	115	Menuiseries Aluminium		
	116	Encoffrement canalisations Bois		
	117	Gaine de ventilation Fibres minérales avec enveloppe aluminisée		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Cage d'escalier intérieure	118	Escaliers Revêtement moquette		
	119	Parois murales Enduit plâtre, crépi		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Dégagement	120	Sol Revêtement moquette		
	121	Parois murales Enduit plâtre, crépi		
	122	Plafond Enduit plâtre peinture		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Chambre	123	Sol Carrelage		
	124	Parois murales Enduit plâtre, crépi		
	125	Plafond Enduit plâtre peinture		
	126	Plinthes Faïence		
	127	Menuiseries Aluminium		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Placard	128	Sol Dalle béton		
	129	Pilier Béton armé		
	130	Plancher haut Dalle béton		
	131	Parois murales Béton banché		
	132	Parois murales Parpaing creux		
	133	Conduit de fluides Métal ou Pvc		

LOCAL	Élément de construction			Sondages et prélèvements
	N°	Désignation	Photo	
	134	Calorifugeage Mousse noire		
Rez de Chaussée et sous sol Appartement Chambre 2	135	Sol Carrelage		
	136	Plinthes Faïence		
	137	Parois murales Enduit plâtre, crépi		
	138	Plafond Enduit plâtre peinture		
	139	Menuiseries Aluminium		
1er étage HALL	145	Sol Carrelage		
	146	Plinthes Faïence		
	147	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	148	Parois murales Doublage Panneaux Bois		
	149	Pilier Enduit plâtre peinture		
	150	Plancher haut Dalle béton sous face lames métalliques		
1er étage Salle avocats	151	Porte Bois		
	152	Sol Revêtement moquette		
	153	Plinthes Bois		
	154	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	155	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		P006 ⊗
	156	Plancher haut Dalle béton		
	157	Menuiseries Aluminium		
	158	Parois murales Revêtement moquette		
1er étage Salle d'audiance n°2	197	Porte Bois		
	198	Sol Revêtement moquette		
	199	Plinthes Bois		
	200	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	201	Parois murales Revêtement moquette		
	202	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	203	Plancher haut Dalle béton		
	204	Menuiseries Aluminium		
1er étage Salle d'audiance	189	Porte Bois		
	190	Sol Revêtement moquette		
	191	Plinthes Bois		
	193	Parois murales Revêtement moquette		
	195	Plancher haut Dalle béton sous face lames métalliques		
	196	Menuiseries Aluminium		
1er étage placard technique (3 placards)	159	Porte entrée Bois		
	160	Sol Dalle béton		
	161	Parois murales Béton banché		
	162	Parois murales Carreaux de plâtre		
	163	Parois murales Enduit projeté plâtre		ZSO P004 ⊙
	164	Plancher haut Dalle béton		
	165	Conduit de fluides Métal ou Pvc		
	166	Calorifugeage Mousse noire		

LOCAL	Élément de construction			Sondages et prélèvements
	N°	Désignation	Photo	
1er étage Locaux sanitaires	167	Porte Bois		
	168	Sol Carrelage		
	169	Parois murales Demi hauteur Faïence		
	170	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	171	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	172	Plancher haut Béton		
	173	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
1er étage placard technique	174	Porte entrée Bois		
	175	Sol Dalle béton		
	176	Pilier Béton armé		
	177	Plancher haut Dalle béton		
	178	Parois murales Béton banché		
	179	Parois murales Parpaing creux		
	180	Parois murales Enduit projeté plâtre		ZSO P004
	181	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
1er étage Toilettes wc	182	Porte Bois		
	183	Sol Carrelage		
	184	Parois murales Demi hauteur Faïence		
	185	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	186	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	187	Plancher haut Béton		
	188	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
1er étage Salle de délibération	205	Porte Bois		
	206	Sol Revêtement moquette		
	207	Plinthes Bois		
	208	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	209	Parois murales Revêtement moquette		
	210	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	211	Plancher haut Dalle béton		
	212	Menuiseries Aluminium		
1er étage Dégagement avec cage d'escaliers	213	Sol Carrelage		
	214	Plinthes Faïence		
	215	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	218	Plancher haut Dalle béton		
	219	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	220	Marches Carrelage		
	221	Garde Corps Aluminium et verre sécurit		

LOCAL	Élément de construction			Sondages et prélèvements
	N°	Désignation	Photo	
1er étage Terrasse	222	Sol Dalle béton		
	223	Sol Gravillons		
	224	Garde Corps Béton		
1er étage Local conciliateur	226	Porte Bois		
	227	Sol Revêtement moquette		
	228	Plinthes Bois		
	229	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	230	Parois murales Revêtement moquette		
	231	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	232	Plancher haut Dalle béton		
	233	Menuiseries Aluminium		
1er étage Local cafétaria	234	Porte Bois		
	235	Sol Revêtement thermoplastique en lés		
	236	Plinthes Bois		
	237	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	238	Parois murales Revêtement moquette		
	239	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	240	Plancher haut Dalle béton		
	241	Menuiseries Aluminium		
1er étage local UDAF	242	Porte Bois		
	243	Sol Revêtement moquette		
	244	Plinthes Bois		
	245	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	246	Parois murales Revêtement moquette		
	247	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	248	Plancher haut Dalle béton		
	249	Menuiseries Aluminium		
1er étage Local réserve	250	Porte Bois		
	251	Sol Béton		
	252	Plinthes Bois		
	253	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	254	Parois murales Revêtement moquette		
	255	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	256	Plancher haut Dalle béton		
	257	Menuiseries Aluminium		
1er étage Local technique serveur	258	Porte Bois		
	259	Sol Dalle béton		
	260	Plinthes Bois		
	261	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	263	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	264	Plancher haut Dalle béton		

LOCAL	Élément de construction			Sondages et prélèvements
	N°	Désignation	Photo	
2ème étage placard technique	412	Porte entrée Bois		
	413	Sol Dalle béton		
	414	Pilier Béton armé		
	415	Plancher haut Dalle béton		
	416	Parois murales Béton banché		
	417	Parois murales Parpaing creux		
	418	Parois murales Enduit projeté plâtre		**ZSO P004**
	419	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
2ème étage placard technique (3 placards)	404	Porte entrée Bois		
	405	Sol Dalle béton		
	406	Parois murales Béton banché		
	407	Parois murales Carreaux de plâtre		
	408	Parois murales Enduit projeté plâtre		**ZSO P004**
	409	Plancher haut Dalle béton		
	410	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
	411	Calorifugeage Mousse noire		
2ème étage Locaux sanitaires	397	Porte Bois		
	398	Sol Carrelage		
	399	Parois murales Demi hauteur Faïence		
	400	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	401	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	402	Plancher haut Béton		
	403	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		
2ème étage Dégagement Accueil police	378	Porte Bois		
	379	Sol Revêtement moquette		
	380	Plinthes Bois		
	381	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	382	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	383	Plancher haut Dalle béton		
	384	Calorifugeage Avec enduit de surface		**ZSO P008**
2ème étage Régie	385	Porte Bois		
	386	Sol Revêtement moquette		
	387	Plinthes Bois		
	388	Parois murales Enduit plâtre peinture		
	389	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium		
	390	Plancher haut Dalle béton		

2ème étage G.E.C	391	Porte Bois	
	392	Sol Revêtement moquette	
	393	Plinthes Bois	
	394	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	395	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	396	Plancher haut Dalle béton	
2ème étage Accueil police	365	Porte Bois	
	366	Sol Revêtement moquette	
	367	Plinthes Bois	
	368	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	369	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	370	Plancher haut Dalle béton	
2ème étage Juge proximité	372	Porte Bois	
	373	Sol Revêtement moquette	
	374	Plinthes Bois	
	375	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	376	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	377	Plancher haut Dalle béton	
2ème étage Accueil TC	267	Sol Revêtement moquette	
	268	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	269	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	270	Plinthes Bois	
	271	Plancher haut Dalle béton	
2ème étage Salle délibération	317	Sol Revêtement moquette	
	318	Plinthes Bois	
	319	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	320	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	321	Plancher haut Dalle béton	
	327	Menuiseries Aluminium	
	358	Calorifugeage avec Enduit de surface	**ZSO P008** ⊙
2ème étage Juge consulaire	322	Sol Revêtement moquette	
	323	Plinthes Bois	
	324	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	325	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	326	Plancher haut Dalle béton	
	328	Menuiseries Aluminium	
2ème étage Président TC	329	Sol Revêtement moquette	
	330	Plinthes Bois	
	331	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	332	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	333	Plancher haut Dalle béton	
	334	Menuiseries Aluminium	

2ème étage secrétariat Président TC	335	Sol Revêtement moquette	
	336	Plinthes Bois	
	337	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	338	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	339	Plancher haut Dalle béton	
	340	Menuiseries Aluminium	
2ème étage Greffier chef	341	Sol Revêtement moquette	
	342	Plinthes Bois	
	343	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	344	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	345	Plancher haut Dalle béton	
	346	Menuiseries Aluminium	
2ème étage Greffier TC	347	Sol Revêtement moquette	
	348	Plinthes Bois	
	349	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	350	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	351	Plancher haut Dalle béton	
	352	Menuiseries Aluminium	
2ème étage Greffe TC	353	Sol Revêtement moquette	
	354	Plinthes Bois	
	355	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	356	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	357	Plancher haut Dalle béton	
2ème étage DégagementTutelle	272	Porte Bois	
	273	Sol Lès thermoplastique	
	274	Plinthes Bois	
	275	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	276	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	**P007** ⊗
	277	Plancher haut Dalle béton	
	278	Calorifugeage Avec enduit de surface	**P008** ⊗
2ème étage Tutelle	279	Porte Bois	
	280	Sol Lès thermoplastique	
	281	Plinthes Bois	
	282	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	283	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	284	Plancher haut Dalle béton	
	286	Menuiseries Aluminium	
2ème étage RDV Tutelle	287	Porte Bois	
	288	Sol Lès thermoplastique	
	289	Plinthes Bois	
	290	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	291	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	

	292	Plancher haut Dalle béton	
	293	Menuiseries Aluminium	
2ème étage Accueil TU	294	Porte Bois	
	295	Sol Lès thermoplastique	
	296	Plinthes Bois	
	297	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	298	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	299	Plancher haut Dalle béton	
	300	Menuiseries Aluminium	
2ème étage Juge TU	301	Porte Bois	
	302	Sol Lès thermoplastique	
	303	Plinthes Bois	
	304	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	305	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	306	Plancher haut Dalle béton	
	307	Menuiseries Aluminium	
2ème étage Local ménage	308	Porte Bois	
	309	Sol Carrelage	
	310	Parois murales Demi hauteur Faïence	
	311	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	312	Plafond Enduit plâtre peinture	
	313	Gaine de ventilation Métal	
	314	Conduit de fluides Métal	
	315	Calorifugeage Mousse	
	316	Accès toit terrasse Métal et polycarbonate	
2ème étage Archives	359	Porte Bois	
	360	Sol Carrelage	
	361	Plinthes Faïence	
	362	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	363	Faux plafond Dalles amovibles sur chassis aluminium	
	364	Plancher haut Dalle béton	
Rez de Chaussée Hall entrée	55	Baies vitrées Aluminium	
	56	Sol Carrelage	
	57	Plinthes Faïence	
	58	Parois murales Béton	
	59	Plancher haut Béton sous face lames métalliques avec pare vapeur	
	60	Radiateur Métal	
Rez de Chaussée placard technique	61	Porte entrée Bois	
	62	Sol Dalle béton	
	63	Pilier Béton armé	
	64	Plancher haut Dalle béton	
	65	Parois murales Béton banché	
	66	Parois murales Parpaing creux	
	67	Parois murales Enduit projeté plâtre	**ZSO P004**

	68	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
Rez de Chaussée placard technique (3 placards)	69	Porte entrée Bois	
	70	Sol Dalle béton	
	71	Parois murales Béton banché	
	72	Parois murales Carreaux de plâtre	
	73	Parois murales Enduit projeté plâtre	**ZSO P004** ⊙
	74	Plancher haut Dalle béton	
	75	Conduit de fluides Métal ou Pvc Commentaires : Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
	76	Calorifugeage Mousse noire	
Rez de Chaussée Cage d'escalier	140	Marches Carrelage	
	141	Plinthes Faïence	
	142	Parois murales Enduit plâtre peinture	
	143	Garde Corps Aluminium et verre sécurit	
	144	Main courante Aluminium	
Rez de Chaussée Extérieur préau	427	Sol Carreau béton avec graviers	
	428	Pilier Béton armé	
	429	Poutre(s) Béton armé	
	430	Plancher haut Béton armé	
	431	escalier Béton armé	
	432	Garde Corps Béton armé	
R + 3 Extérieur Toit terrasse	420	Sol, Isolation Multicouche croisée	
	421	Sol Gravier	
	422	Accrotère Béton	
	423	Conduit de fluides Métal	
	424	Calorifugeage Revêtement bitumé	**P009** ⊗
	434	Calorifugeage Enduit de surface	**P010** ⊗
R + 3 Extérieur	425	Façades Enduit mortier	
	426	Façades doublage pierres	
	433	Seuil de fenêtre Métal	

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Cette rubrique permet de faire le lien entre les matériaux et produits amiantés repérés ci-dessus à la rubrique « Locaux visités & matériaux et produits repérés » et la terminologie réglementaire rappelée à la rubrique « Programme de repérage ». La correspondance s'établit grâce au N° d'élément de construction.

SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

APRES ANALYSE

ÉLÉMENT DE CONSTRUCTION		Localisation		Prélèvement		EC	Préco	Photo
N°	COMPOSANT / PARTIE	Local	Paroi	Nbre	Réf./ZH			
21	Conduits de fluides / Conduits	Sous sol Local chaufferie	SO	1	P001/A		EP	
22	Conduits de fluides / Conduits	Sous sol Local chaufferie	SO	0	P001/A		EP	
23	Conduits de fluides / Conduits	Sous sol Local chaufferie	SO	0	P001/A		EP	

Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Cette rubrique permet de faire le lien entre les matériaux et produits non amiantés repérés ci-dessus à la rubrique « Locaux visités & matériaux et produits repérés » et la terminologie réglementaire rappelée à la rubrique « Programme de repérage ». La correspondance s'établit grâce au N° d'élément de construction.

SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

APRES ANALYSE

ÉLÉMENT DE CONSTRUCTION		Localisation		Prélèvement		EC	Préco	Photo
N°	COMPOSANT / PARTIE	Local	Paroi	Nbre	Réf.			
20	Calorifugeages	Sous sol Local chaufferie		1	P002			
24	Murs et cloisons / Enduit projeté	Sous sol Local chaufferie		1	P003			
38	Murs et cloisons / Enduit projeté	Sous sol placard technique		1	P004			
52	Murs et cloisons / Enduit projeté	Sous sol placard technique (3 placards)		0	P004			
67	Murs et cloisons / Enduit projeté	Rez de Chaussée placard technique		0	P004			
73	Murs et cloisons / Enduit projeté	Rez de Chaussée placard technique (3 placards)		0	P004			

ÉLÉMENT DE CONSTRUCTION		Localisation		Prélèvement		EC	Préco	Photo
N°	COMPOSANT / PARTIE	Local	Paroi	Nbre	Réf.			
81	Faux plafonds	Rez de Chaussée et sous sol Appartement Hall d'entrée	PL	1	P005			
155	Faux plafonds	1er étage Salle avocats	PL	1	P006			
163	Murs et cloisons / Enduit projeté	1er étage placard technique (3 placards)		0	P004			
180	Murs et cloisons / Enduit projeté	1er étage placard technique		0	P004			
276	Faux plafonds	2ème étage DégagementTutelle	PL	1	P007			
278	Calorifugeages	2ème étage DégagementTutelle		1	P008			
358	Calorifugeages	2ème étage Salle delibération		0	P008			
384	Calorifugeages	2ème étage Dégagement Accueil police		0	P008			
408	Murs et cloisons / Enduit projeté	2ème étage placard technique (3 placards)		0	P004			
418	Murs et cloisons / Enduit projeté	2ème étage placard technique		0	P004			
424	Calorifugeages	R + 3 Extérieur Toit terrasse		1	P009			
434	Calorifugeages	R + 3 Extérieur Toit terrasse		1	P010			

ANNEXES

Obligations liées à l'état de conservation des matériaux et produits

MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

Il s'agit des matériaux et produits autres que les flocages, les calorifugeages et les faux plafonds.

Critères utilisés dans la grille d'évaluation

En cas de présence de matériaux ou produits de la liste B contenant de l'amiante (MPCA), les propriétaires doivent faire évaluer leur état de conservation par un opérateur de repérage certifié, au moyen d'une grille d'évaluation définie par arrêté ministériel (article R1334-21 du Code de la Santé Publique, arrêté du 12/12/2012).

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte : les agressions physiques intrinsèques au local ou zone (ventilation, humidité, etc…) selon que le risque est probable ou avéré ; la sollicitation des matériaux et produits liée à l'usage des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte. Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, un défaut d'entretien des équipements, etc…

Recommandations réglementaires

En fonction du résultat de l'évaluation de l'état de conservation et du risque de dégradation des produits et matériaux contenant de l'amiante, le rapport de repérage émet des recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes (arrêté du 12/12/2012) :

- **EP : Évaluation périodique**

Le type de matériau ou produit, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Nous préconisons une périodicité de 3 ans, comme pour les MPCA de la liste A.

- **AC1 : Action corrective de 1er niveau**

Le type de matériau ou produit, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés. Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

Cette action corrective consiste à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

- **AC2 : Action corrective de 2nd niveau**

Le type de matériau ou produit, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action concernant l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

Cette action corrective consiste à :

- Prendre, tant que les mesures de protection ou de retrait n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante ; cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante ; durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique ;
- Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;

- Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

En cas de travaux de confinement ou de retrait

Lorsque des travaux de confinement ou de retrait de matériaux ou produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiments occupés ou fréquentés, le propriétaire doit faire procéder à un **examen visuel** de l'état des surfaces traitées par un opérateur de repérage certifié, ainsi qu'à une **mesure d'empoussièrement** dans l'air (qui doit être inférieur ou égal à 5 fibres/litre) après démantèlement du dispositif de confinement (article R1334-29-3 du Code de la Santé Publique).

Notice d'information

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

Rapports précédemment réalisés

DATE	Référence	Type de repérage	Conclusion
01/04/2005	133040400256	À intégrer au DTA	Présence de MPCA
28/10/1998	AIX-4P980377J/3	À intégrer au DTA	Absence de MPCA
28/11/1996	GAP 1B 960092Z	À intégrer au DTA	Absence de MPCA

MPCA : Matériaux ou produit contenant de l'amiante

Plans et croquis

- Planche 1/1 :
- Planche 2/1 :
- Planche 3/1 :
- Planche 4/1 :

Légende				
⊙	Sondage	1	Zone amiantée	Chaque pictogramme est accompagné d'un identifiant qui correspond : Au numéro de l'élément de construction, pour les zones et les éléments amiantés ; À la référence du prélèvement ou du sondage, pour les prélèvements et les sondages.
⊗	Prélèvement	1	Élément amianté	

PLANCHE DE REPERAGE USUEL						Adresse de l'immeuble:	TRIBUNAL DE COMMERCE Rue des Tanneurs 04100 MANOSQUE
N° dossier:	2018-06-0555						
N° planche:	1/1	Version:	0	Type:	Croquis		
Origine du plan:	Cabinet de diagnostics					Bâtiment – Niveau:	Sous sol

Document sans échelle remis à titre indicatif

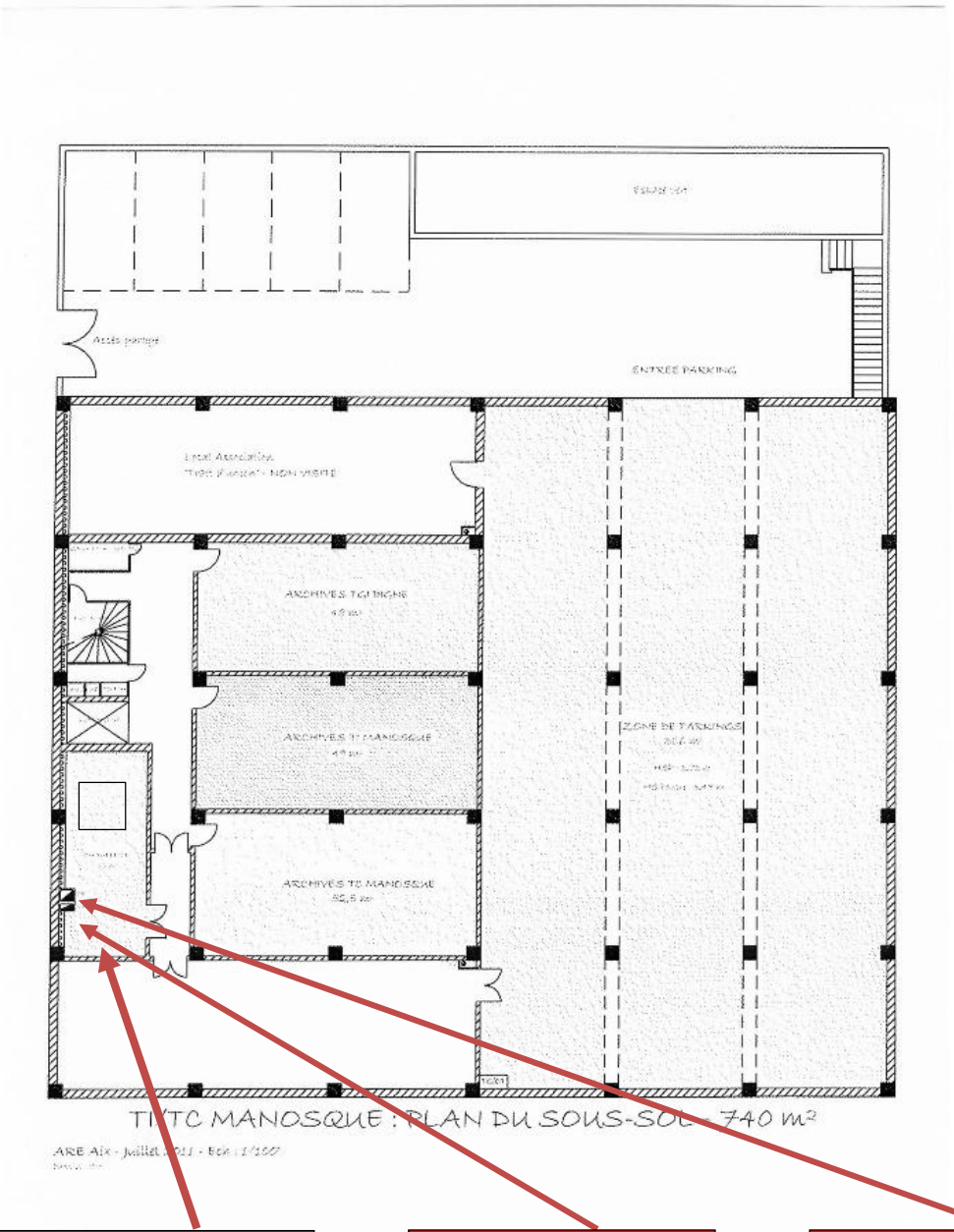

PLANCHE DE REPERAGE USUEL					
N° dossier: 2018-06-0555				*Adresse de l'immeuble:*	TRIBUNAL DE COMMERCE Rue des Tanneurs 04100 MANOSQUE
N° planche: 2/1	*Version:* 0	*Type:* Croquis			
Origine du plan: Cabinet de diagnostics				*Bâtiment – Niveau:*	Rez de chaussée

Document sans échelle remis à titre indicatif

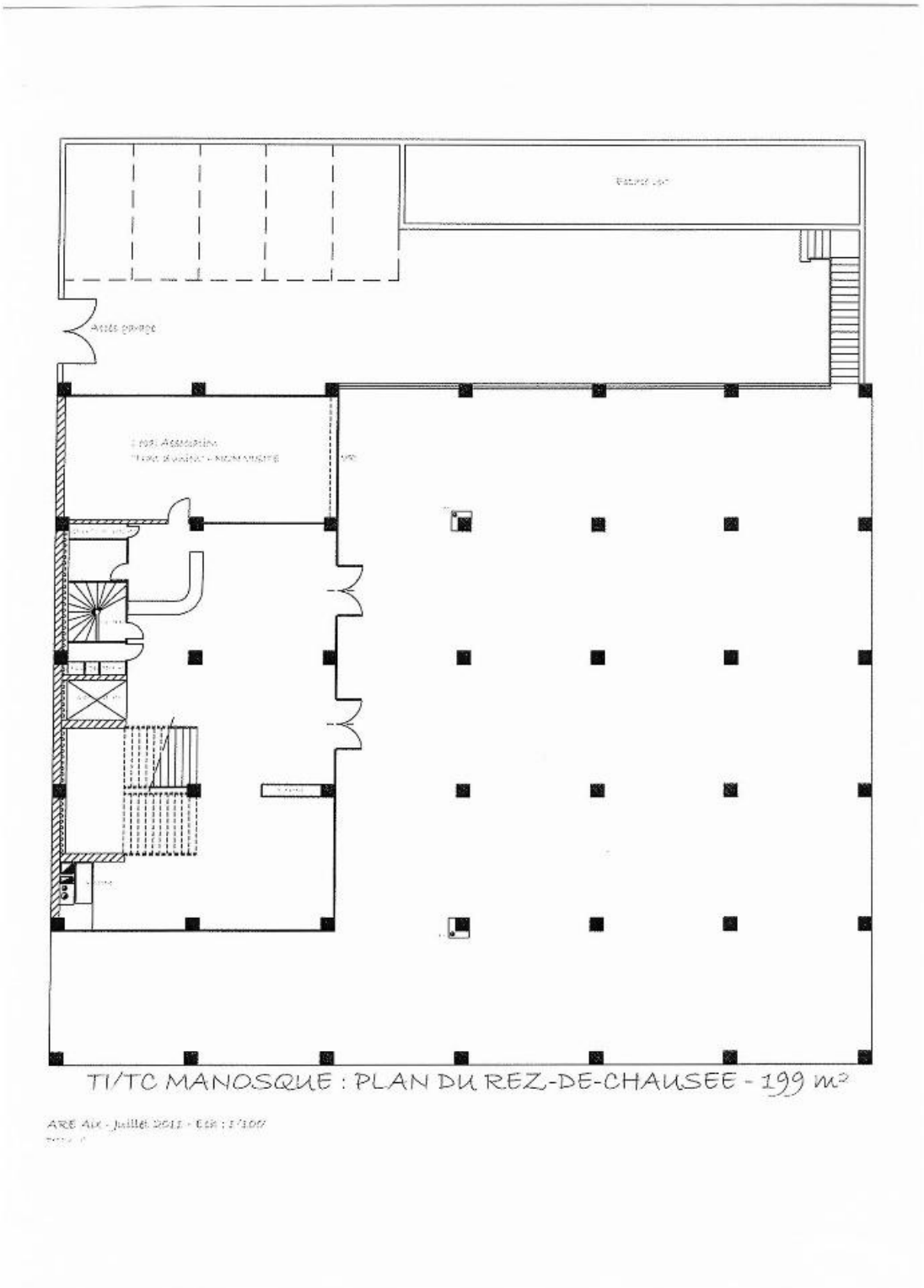

PLANCHE DE REPERAGE USUEL					Adresse de l'immeuble:	TRIBUNAL DE COMMERCE Rue des Tanneurs 04100 MANOSQUE
N° dossier:	2018-06-0555					
N° planche:	3/1	Version:	0	Type:	Croquis	
Origine du plan:	Cabinet de diagnostics				Bâtiment – Niveau:	1er étage

Document sans échelle remis à titre indicatif

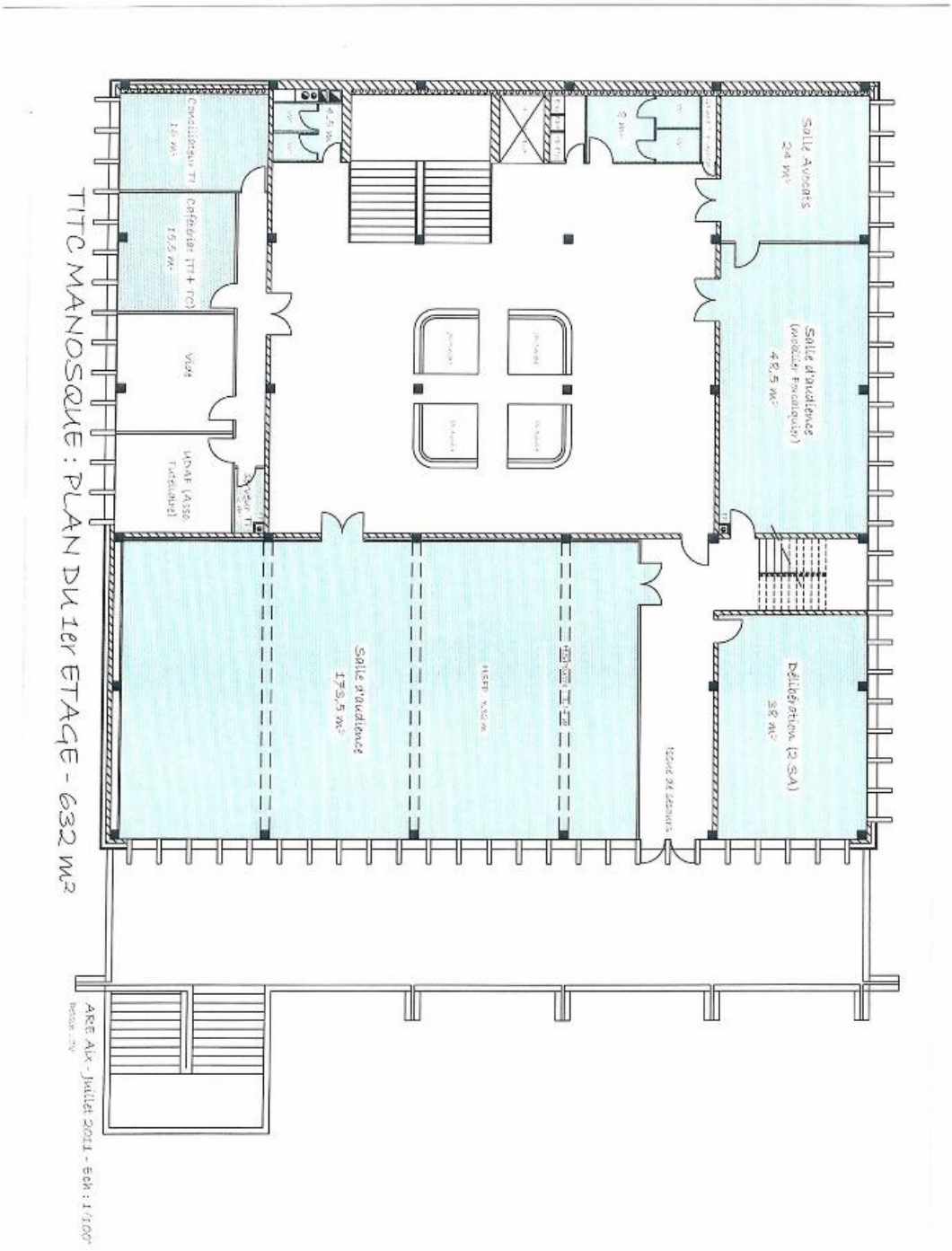

PLANCHE DE REPERAGE USUEL					Adresse de l'immeuble:	TRIBUNAL DE COMMERCE Rue des Tanneurs 04100 MANOSQUE
N° dossier:	2018-06-0555					
N° planche:	4/1	Version:	0	Type: Croquis		
Origine du plan:	Cabinet de diagnostics				Bâtiment – Niveau:	2ème étage

Document sans échelle remis à titre indicatif

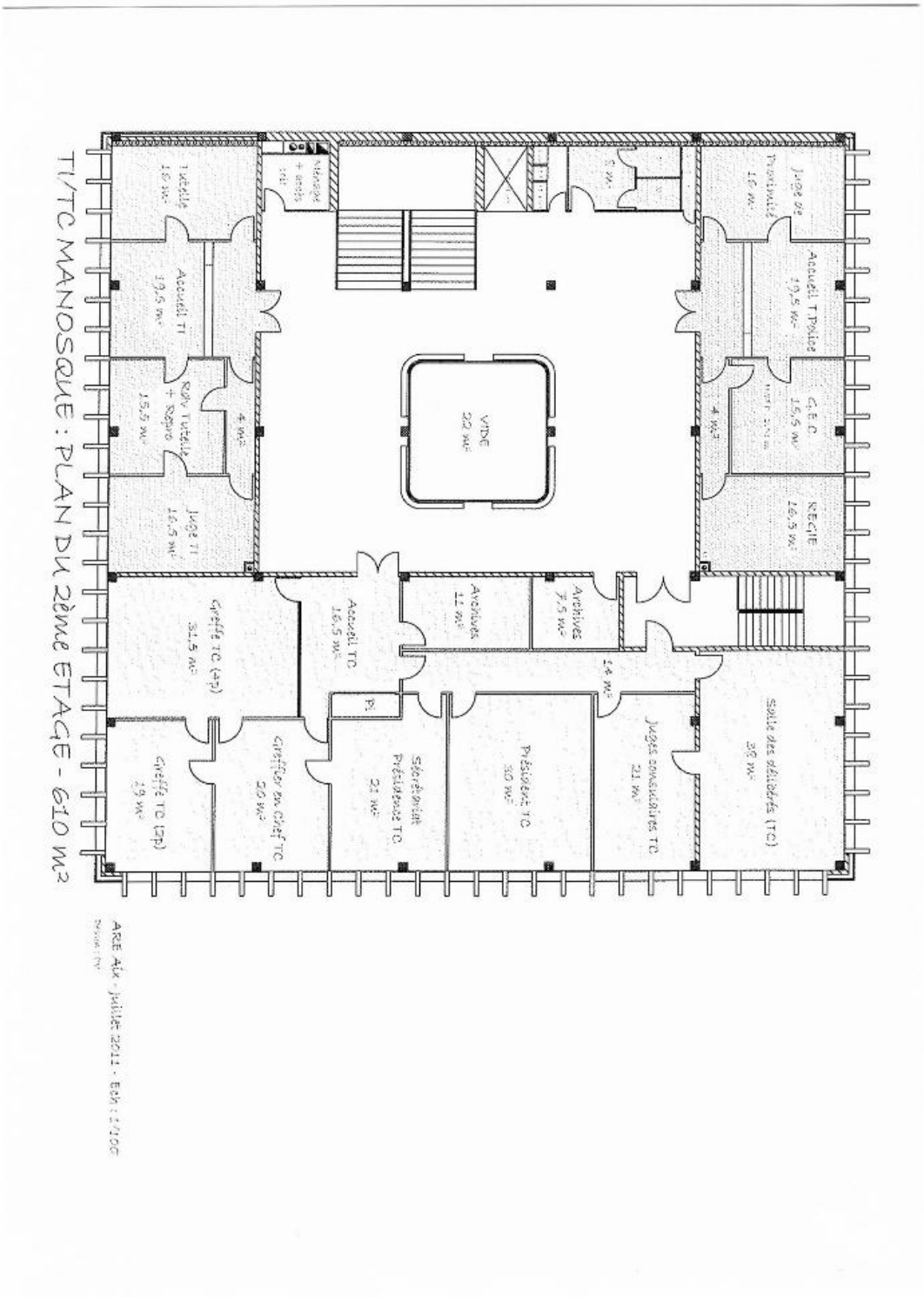

Rapports d'essais de laboratoire

PRELEVEMENT(S) N°

itga
Innovateur en fiabilité

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7987 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7987
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P001 - Conduit d'aération n°1 Fibres-ciment - Sous sol - Local chaufferie
Description ITGA	Fibrociment gris avec fibres visibles / Peinture

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :
- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Fibrociment gris avec fibres visibles + peinture non séparable	MOLP le 15/06/2018	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7988 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7988
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P002 - Calorifugeage Mousse - Sous sol - Local chaufferie

Description ITGA	Matériau gris en mousse avec poussières / Matériau noir en vrac

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau gris en mousse avec poussières + matériau noir en vrac	META le 15/06/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7989 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7989
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P003 - Parois murales Enduit plâtre peinture - Sous sol - Local chaufferie

Description ITGA	Enduit plâtreux blanc avec poussières / Peinture

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc avec poussières + peinture non séparable	META le 15/06/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7990 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7990
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P004 - Parois murales Enduit projeté plâtre - Sous sol - Placard technique

Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 15/06/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

itga
Innovateur en fiabilité

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7991 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7991
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P005 - Faux plafond - Rez de chaussée et sous sol Appartement - Hall d'entrée

Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières / Peinture

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige avec poussières + peinture non séparable	META le 15/06/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7992 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7992
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P006 - Faux plafond - 1er étage - Salle avocats

Description ITGA	Matériau fibreux beige / Peinture

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige + peinture non séparable	META le 15/06/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

itga
Innovateur en fiabilité

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7993 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7993
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P007 - Faux plafond - 2ème étage - Dégagement tutelle

Description ITGA	Matériau fibreux beige / Peinture

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige + peinture non séparable	META le 15/06/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7994 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7994
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P008 - Calorifugeage Avec enduit de surface - 2ème étage - Dégagement tutelle

Description ITGA	Enduit blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanc + peinture non séparable	META le 15/06/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7995 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7995
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P009 - Calorifugeage Revêtement bitumé - Toit terrasse

Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec aluminium avec fibres

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau bitumineux noir avec aluminium avec fibres	META le 15/06/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT151806-7996 EN DATE DU 18/06/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :
AGENDA ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
M. Thierry REYNAUD
Parc d'Activité l'Agora 5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

Prélèvement :
Commande ITGA : IT0418-10091
Echantillon ITGA : IT151806-7996
Reçu au laboratoire le : 12/06/2018

Réf. Client :

Commande	2018-06-0555
Dossier client	MAIRIE DE MANOSQUE SERVICE PATRIMOINE BATI - TRIBUNAL DE COMMERCE - 04100 MANOSQUE
Echantillon	P010 - Calorifugeage Enduit de surface - Toit terrasse

Description ITGA	Enduit blanc / Peinture / Papier / Toile fibreuse blanche

Préparation :
Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit blanc + peinture non séparable + papier non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	META le 15/06/2018	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Attestation d'assurance

Police n°49 366 477 - Adhérent GS n°146947

Attestation d'assurance

Allianz

Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

La Sté d'Assurances, Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS 30051 – 92076 Paris La Défense cedex certifie que :

ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES (ACI)
Thierry REYNAUD
Parc d'Activité L' Agora - Bât A5
Chemin des Champs de Pruniers
04100 MANOSQUE

est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit auprès d'elle sous le **N° 49366477.**

Ce contrat a pour objet de :

- **satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 – 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n ° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;**
- **garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :**

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés :

Repérage liste A, constitution de DAPP, repérage Liste A et B, constitution de DTA, évaluation périodique de l'état de conservation sur les biens à usage d'habitation (sauf IGH), sur les ERP 5° catégorie, dans les immeubles de travail hébergeant moins de 300 personnes (Amiante sans mention)
Repérage liste A, constitution de DAPP, repérage Liste A et B, constitution de DTA, repérage liste C, repérage avant travaux, évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux amiantés, examen visuel sur tout type de bâtiment
(Amiante AVEC mention)
Exposition au plomb (CREP), parties privatives et parties communes
Recherche de plomb avant travaux
Diagnostic de Risque d'Intoxication au Plomb dans les Peintures (DRIPP)
Diagnostic termites avant vente, parties privatives et parties communes
Etat parasitaire - Diagnostic Mérules
Etat de l'installation intérieure de gaz
Diagnostic de performance énergétique (DPE) individuel
Diagnostic de performance énergétique (DPE) immeubles et bâtiments autres qu'habitation
Etat de l'installation intérieure de l'électricité, parties privatives et parties communes
Diagnostic Technique Global (DTG)
Loi Carrez
Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques (ERNMT)
Millièmes de copropriété, tantièmes de charges
Constat logement décent
Prêt conventionné - Normes d'habitabilité
Diagnostic métrage habitable - Relevé de surfaces
Plans et croquis à l'exclusion de toute activité de conception
Etat des lieux locatif
Infiltrométrie
Relevé de cotes pour la réalisation de plans d'évacuation et constat visuel de présence ou non de portes coupe-feu dans les immeubles d'habitation
Détermination de la concentration de plomb dans l'eau des canalisations
Installation de détecteurs de fumée
Réalisation des attestations de prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées
Conseil et Étude en Rénovation Energétique
Réalisation de bilans thermiques : thermographie infrarouge
Assainissement autonome et collectif
Diagnostic Accessibilité Handicapés

La présente attestation est délivrée pour la période du **1er janvier 2018 au 31 décembre 2018** et sous réserve du paiement de la cotisation émise ou à émettre.

Garantie RC Professionnelle: 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D., a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il constitue une présomption d'application des garanties, mais ne peut engager Allianz I.A.R.D. au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables aux souscripteurs et assurés le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances....). Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à La Défense, le 7 décembre 2017, **Pour Allianz**

CRAS SAVOYE

Allianz I.A.R.D.
Entreprise régie par le Code des Assurances
Société anonyme au capital de 991 967 200 euros

Siège social
1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex
542 110 291 RCS Nanterre

Certifications

Attestation d'indépendance

« Je soussigné Thierry REYNAUD, Gérant du Cabinet AGENDA, atteste sur l'honneur, conformément aux articles L271-6 et R271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- Disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires aux prestations ;
- Que les personnes chargées de la réalisation des états, constats et diagnostics disposent des moyens et des certifications requises leur permettant de mener à bien leur mission ;
- Avoir souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de notre responsabilité en raison de nos interventions ;
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à notre impartialité et à notre indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à nous, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il nous est demandé de réaliser la présente mission, et notamment :
  - N'accorder, directement ou indirectement, à l'entité visée à l'article 1er de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 qui intervient pour la vente ou la location du bien objet de la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit ;
  - Ne recevoir, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit. »

AGENDA® Certificateur immobilier
ALPES CERTIFICATIONS IMMOBILIERES
Parc Activité AGORA A5
Chemin du Champ de Pruniers
04100 MANOSQUE
Tél. 04 92 72 65 70 - 06 25 58 29 32
Fax 04 92 72 75 50